

20^{es} Journées Interactives de Réalités thérapeutiques en Dermatologie

16-17 octobre
2025

CNIT Forest – Paris-La Défense



Possibilité d'inscription
et de règlement en ligne sur : jird.info

Nouveau

Reprendre le contact

Anzupgo®

(delgocitinib) 20 mg/g



Indication : Anzupgo® est indiqué dans le traitement de l'eczéma chronique des mains (ECM) modéré à sévère chez les adultes pour lesquels les dermocorticoïdes sont inadéquats ou inappropriés.¹

Place dans la stratégie thérapeutique : Anzupgo® (delgocitinib) est un traitement de 2^e ligne chez les adultes atteints d'eczéma chronique des mains modéré à sévère, soit après échec, intolérance ou contre-indication aux dermocorticoïdes.²

1^{er} inhibiteur pan-JAK* administré par voie cutanée¹

Le delgocitinib est un inhibiteur pan-Janus kinase (JAK) qui cible l'activité des quatre membres de la famille des enzymes JAK, à savoir JAK1, JAK2, JAK3, ainsi que la tyrosine kinase 2 (TYK2), en fonction de la concentration.¹

Non remboursable et non agréé aux collectivités à la date du 23/05/2025 (demande d'admission à l'étude).

Pris en charge au titre du dispositif d'accès direct prévu par l'article 62 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2022, pour une durée maximale de 1 an (arrêté du 21/05/2025 publié au JO du 23/05/2025). Dans le cadre de l'accès direct, la délivrance d'Anzupgo® est effectuée en pharmacie hospitalière uniquement.

Liste I. Prescription réservée aux spécialistes en dermatologie ou en allergologie. Médicament nécessitant une surveillance particulière pendant le traitement.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur le site de l'EMA en flashant ce QR code ou directement sur le site Internet : https://www.ema.europa.eu/fr/documents/product-information/anzupgo-epar-product-information_fr.pdf



Scannez le QR Code pour obtenir des informations sur LEO Pharma ou rendez-vous sur : www.leo-pharma.fr
Information disponibilité produit : Tél : 01 81 79 40 78



Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament à votre Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) ou sur : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

- * Décision de la commission européenne pour l'AMM en date du 19/09/2024.
- 1. RCP Anzupgo®.
- 2. HAS. Avis de la Commission de la Transparence Anzupgo® du 26/03/2025.





20^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS THÉRAPEUTIQUES EN DERMATOLOGIE

■ Jeudi 16 octobre 2025

Dermatoses inflammatoires chroniques : actualités

Président : Pr Jean-David Bouaziz

■ Vendredi 17 octobre 2025

Peau et médecine interne : de l'enfant à l'adulte

Président : Pr Didier Bessis

Organisation : Performances Médicales

65, rue d'Aguesseau – 92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 47 00 67 14 – E-mail : info@performances-medicales.com

Coordination scientifique : Dr Michel Rybojad

CNIT Forest – Paris-La Défense

2 Place de la Défense

92092 Puteaux – La Défense

UNE EFFICACITÉ PROUVÉE ET MAINTENUE DANS LE TEMPS¹

SUR LA PEAU



SUR L'ONGLE



SUR LES ARTICULATIONS



PSORIASIS EN PLAQUES

- Taltz® est indiqué dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'adulte qui nécessite un traitement systémique¹.

La Commission considère que TALTZ® (ixékizumab) est un traitement systémique de 2^e ligne dans les formes modérées à sévères du psoriasis en plaques de l'adulte en cas d'échec (efficacité insuffisante, contre-indication ou intolérance) à une 1^{re} ligne de traitement systémique non biologique (méthotrexate, ciclosporine ou acitrétine) et éventuellement à la photothérapie².

- Taltz® est indiqué dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'enfant à partir de 6 ans et ayant un poids corporel d'au moins 25 kg et l'adolescent qui nécessitent un traitement systémique².

Non remboursable et non agréé aux collectivités dans cette indication.

RHUMATISME PSORIASIQUE

- Taltz®, seul ou en association avec le méthotrexate, est indiqué dans le traitement du rhumatisme psoriasique actif chez les patients adultes qui ont présenté une réponse inadéquate, ou une intolérance, à un ou plusieurs traitements de fond (DMARDs) (voir rubrique 5.1)¹.

Compte tenu de l'absence de démonstration de la supériorité de l'ixékizumab par rapport à l'adalimumab (anti-TNF) sur un critère de jugement purement articulaire et du recul plus important en termes d'efficacité et de tolérance avec cette classe de médicament, la Commission considère que chez les patients atteints d'un rhumatisme psoriasique actif en échec d'un traitement de fond conventionnel (soit en 2^e ligne de traitement), les anti-TNF doivent être privilégiés en première intention. La place de Taltz® (ixékizumab) se situe donc principalement après échec d'au moins un anti-TNF (soit en 3^e ligne et plus).

En l'absence de comparaison directe de l'ixékizumab aux autres options thérapeutiques disponibles après échec d'au moins un anti-TNF (anti-interleukines et anti-JAK), sa place par rapport à ces médicaments ne peut être précisée³.

TALTZ® est un médicament d'exception (Article R. 163-2 2^e alinéa du code de la Sécurité Sociale) et sa prescription doit se faire dans le respect de la Fiche d'Information Thérapeutique (FIT).

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament à votre Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour une information complète sur le produit, vous pouvez consulter la base de données publique des médicaments (<http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>) ou la section « Médicaments et DM » sur le site internet du laboratoire lilly (www.lilly.fr).

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE : Liste I

Prescription réservée aux spécialistes en dermatologie, en médecine interne, en rhumatologie ou en pédiatrie.

Dans le traitement du psoriasis en plaques chez l'adulte et du rhumatisme psoriasique, Taltz® est remboursé par la Sécurité Sociale à 65 % selon la procédure des médicaments d'exception (prescription en conformité avec la FIT) et agréé aux collectivités.

Dans l'indication du rhumatisme psoriasique actif chez les patients adultes, compte-tenu du risque potentiel rare mais grave de réactions systémiques à l'injection incluant des réactions anaphylactiques avec TALTZ® 80 mg par voie sous-cutanée, mais aussi avec les autres traitements de fond biologiques, la prise en charge de la spécialité, dans cette indication, est subordonnée au fait que la première injection sous-cutanée de ce médicament soit réalisée dans une structure de soins adaptée.⁴

1. Résumé des caractéristiques du produit Taltz®. 2. Taltz® : Avis de la Commission de Transparence du 11 juillet 2022. 3. Avis de la Commission de la Transparence du 19 mai 2021. 4. Journal officiel du 9 avril 2024.

Jeudi 16 octobre 2025

DERMATOSES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES : ACTUALITÉS

Sous la présidence du Pr Jean-David Bouaziz

Allocution d'ouverture

J.-D. Bouaziz

Mises au point interactives

09 h 15 – 10 h 30	► Prise en charge médico-chirurgicale de la maladie de Verneuil	C. Cassius
	► Peut-on guérir du vitiligo ?	J. Seneschal

10 h 30 – 11 h 00	Pause
-------------------	--------------

11 h 00 – 12 h 15	► Inhibiteurs de JAK : le point de vue de l'immunologiste	D. Boutboul
	► Dermate atopique : les recommandations françaises	M. Jachiet

12 h 15 – 12 h 30	Discussion générale
-------------------	----------------------------

12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner
-------------------	-----------------------

12 h 45 – 14 h 00	Symposia
-------------------	-----------------

Lilly

Aderma

LEO Pharma

Bristol Myers Squibb

Questions flash

14 h 00 – 15 h 30	► Peau et articulations : démarche diagnostique	C. Blandin
	► Actualité sur le psoriasis pustuleux	É. Begon
	► Pelade et pseudo-pelade : actualités thérapeutiques	M. Pavlovic
	► L'ongle dans les maladies inflammatoires	A. Villani

15 h 30 – 16 h 00	Pause
-------------------	--------------

16 h 00 – 17 h 30	► Mes plus belles histoires de MIC	A. Villani
	► La méta-analyse, c'est quoi ?	T. Barnetche
	► Méta-analyses dans les biothérapies : histoires de tolérance et d'efficacité	T. Barnetche
	► Les maladies de système vues par la muqueuse buccale	M. Samimi
	► Quand penser à des aphtes syndromiques ?	M. Samimi

17 h 30 – 18 h 15	Questions aux experts
-------------------	------------------------------

18 h 30

Soirée "Mission #inertie... Retour sur orbite" (p. 9)

Soirée DPC (p. 10)

SYMPOSIA
Jeudi 16 octobre 2025

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 1 + 2

PSORIASIS ET PELADE

PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

Avec le soutien de 

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 3 + 4

ENTRE SCIENCE ET ART :
L'IMAGERIE DERMATOLOGIQUE AU SERVICE DE LA CICATRISATION

● **Imagerie et cicatrisation**

Dr F. Habib, Past Président du Groupe Chirurgie de la SFD, Dermatologue, AVIGNON.

● **Art et cicatrisation, le regard du dermatologue**

Dr B. Hillion, Past Chef de service de l'hôpital de Jossigny (77) actuellement en Master Histoire de l'Art, LILLE.

Avec le soutien de 

SYMPOSIA

Jeudi 16 octobre 2025

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 5

DERMATITE ATOPIQUE ET ECZÉMA CHRONIQUE DES MAINS : AU-DELÀ DES SYMPTÔMES CLINIQUES, DES ATTEINTES STIGMATISANTES

Modérateur : Dr Bruno Halioua

- **Atteintes affichantes, mêmes locales : un impact total pour vos patients**
Dr Bruno Halioua, PARIS.
- **Prise en charge ciblée des atteintes tête et cou dans la dermatite atopique modérée à sévère : où en est-on en 2025 ?**
Pr Marie Jachiet, PARIS.
- **Stratégie de prise en charge de l'ECM en 2025 : un tournant décisif**
Dr Nour Mekki, PARIS.
- **Session Questions-Réponses**

Avec le soutien de



12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 6 + 7

Pso et Psa

REGARDS CROISÉS POUR UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES PATIENTS

Modérateur : Jérémy Gottlieb

- **Dermatologue et rhumatologue : quelle est la prise en charge des patients avec un Pso et un PsA aujourd'hui ?**
Jérémy Gottlieb, NIORT.
- **Quelles perspectives pour demain avec les innovations thérapeutiques dans le Pso/PsA ?**
Marius Anton Ionescu, PARIS.
- **Partages de situations cliniques**
Philippe Goupille, CHAMBRAY LES TOURS.

Avec le soutien de  Bristol Myers Squibb®

J'AI 10 ANS

d'expérience et de recul
avec Cosentyx®*

EMMA, MÉDECIN

Cosentyx® est le 1^{er} et seul anti
IL-17 commercialisé en France
avec 8 indications à la fois en
rhumatologie et dermatologie.

Cosentyx® a une efficacité
démontrée et maintenue
à 5 ans avec une tolérance en vie
réelle documentée chez plus
d'un million de patients.

Les données à 5 ans ne concernent que l'indication du psoriasis en plaques modéré à sévère.^{1,2}



DIX ANS PARTAGÉS À VOS CÔTÉS
et encore de belles histoires à venir



COSENTYX® EST INDICUÉ DANS LE TRAITEMENT DES : Psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'adulte qui nécessite un traitement systémique ; Psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'enfant et l'adolescent à partir de 6 ans qui nécessitent un traitement systémique ; Hidradénite suppurée (maladie de Verneuil) active, modérée à sévère, chez les adultes en cas de réponse insuffisante au traitement systémique conventionnel de l'HS ; Rhumatisme psoriasique actif chez l'adulte, seul ou en association avec le Méthotrexate (MTX), lorsque la réponse aux traitements de fond antirhumatismaux (DMARDs) antérieurs a été inadéquate ; Spondylarthrite ankylosante active chez l'adulte en cas de réponse inadéquate au traitement conventionnel ; Spondylarthrite axiale non radiographique active avec des signes objectifs d'inflammation se traduisant par un taux élevé de protéine C-réactive (CRP) et/ou des signes visibles à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), chez des adultes ayant répondu de manière inadéquate aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ; Arthrite juvénile active liée à l'enthésite chez les patients âgés de 6 ans et plus, seul ou en association avec le Méthotrexate (MTX), en cas de réponse insuffisante au traitement conventionnel ; Arthrite juvénile psoriasique active chez les patients âgés de 6 ans et plus, seul ou en association avec le Méthotrexate (MTX), en cas de réponse insuffisante au traitement conventionnel.

Médicament de 2^{ème} ou 3^{ème} intention, avant de prescrire, consultez la place dans la stratégie thérapeutique sur www.has-sante.fr.

Médicament d'exception : prescription dans le respect des termes de la FIT

Liste I. Médicament soumis à prescription médicale. Prescription réservée aux spécialistes en dermatologie, en rhumatologie, en pédiatrie ou en médecine interne. Médicament d'exception, remboursement Séc. Soc. à 65 % et Agréé Collect. selon la procédure des médicaments d'exception dans les indications psoriasis en plaques modéré à sévère de l'adulte, psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'enfant et l'adolescent à partir de 6 ans, rhumatisme psoriasique de l'adulte, spondylarthrite ankylosante et spondylarthrite axiale non radiographique de l'adulte, arthrite juvénile liée à l'enthésite et arthrite juvénile psoriasique chez les patients âgés de 6 ans et plus et l'hidradénite suppurée (maladie de Verneuil) active modérée à sévère de l'adulte. Médicament non remboursable et non agréé aux collectivités à la date d'octobre 2024 (demande d'admission à l'étude) dans l'indication de psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'adulte et chez l'enfant et l'adolescent à partir de 6 ans pour le traitement en cas d'échec (efficacité insuffisante, contre-indication ou intolérance) après une 1^{re} ligne de traitement systémique non biologique (Méthotrexate, Ciclosporine ou Acitrétine) et/ou éventuellement à la photothérapie.

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament à votre Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

* Obtention de l'AMM initiale de Cosentyx® en date du 15 janvier 2015.

1. Blauvelt A, et al. Secukinumab is superior to Ustekinumab in clearing skin of subjects with moderate-to-severe plaque psoriasis up to 1 year: Results from the CLEAR study. *J Am Acad Dermatol*. 2017;76(1):60-69. e9. 2. Bissonnette R, et al. Secukinumab demonstrates high sustained efficacy and a favourable safety profile in patients with moderate-to-severe psoriasis through 5 years of treatment (SCULPTURE Extension Study). *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2018;32(9):1507-14.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament en flashant ce QR Code ou directement sur le site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>



SOIRÉE JIRD

Jeudi 16 octobre 2025

18 h 30 – 19 h 45

MISSION PSORIASIS : CHANGEMENT DE CAP !

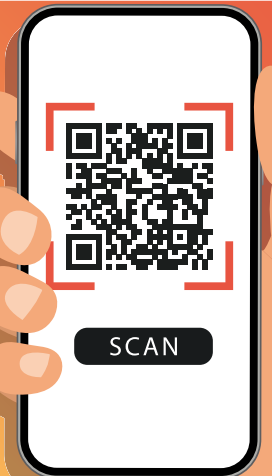
Avec le soutien institutionnel de **Johnson & Johnson**



Le site de dermatologie

dermato.net

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
MÉDICALE EN DERMATOLOGIE
100% DIGITALE**



// Des dossiers thématiques originaux à la
pointe de l'actualité :

- De la pelade à la repousse...vers un nouveau paradigme ?
- Tour d'horizon du lupus
- La saga des JAKi

Des couvertures de congrès (inter)nationales :

- AAD
- EHSF
- JDP //

Mais pas que...
**Rendez-vous
à l'EADV !**



100 % pris en charge par l'ANDPC

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances sur la physiopathologie du psoriasis.
- Se familiariser avec l'emploi d'outils d'évaluation (scores médecin, scores patient, échelle d'évaluation).
- Connaître les options thérapeutiques (traitements conventionnels et nouveaux traitements) du psoriasis.
- Savoir adapter les modalités pratiques d'un traitement et connaître les mesures d'accompagnement.
- Identifier les éventuels écarts de pratique par rapport aux recommandations.
- Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité des soins.

**Évaluation initiale des
pratiques professionnelles**
(audit clinique)

1 . . .



En amont (e-learning)
Durée : 2 h

Numéro DPC : 59332525131

Pour nous joindre un seul mail, un seul n° de téléphone !
contact@santeformapro.com - 04 42 17 90 82

Présent aux JIRD ?

Profitez-en pour faire votre DPC !

Jeudi 16 octobre 2025 de 18h30 - 20h30*

Dermatoses inflammatoires chroniques : Psoriasis**

Concepteur : Dr Anne-Claire Fougrousse, Saint-Mandé

2 Présentiel aux JIRD

1. Le Psoriasis

Épidémiologie, physiopathologie, formes cliniques, comorbidités, évaluation de la sévérité, prise en charge thérapeutique.

2. Modalités pratiques de prescription des traitements

Bilan, suivi, mesures d'accompagnement, situations particulières

3. Étude de cas

PROGRAMME EN 3 ÉTAPES

Cours et cas cliniques



2

Présentiel aux JIRD

Durée : 2 h

Réévaluation des pratiques professionnelles (audit clinique)

3



À posteriori (e-learning)

Durée : 2 h



Je me préinscris***

Correspondant à l'orientation N°69 de la fiche de cadrage de l'ANDPC (Stratégies thérapeutiques dans les pathologies dermatologiques inflammatoires chroniques (DIC)).

*Nombre de places limité

**De nouvelles sessions sont à venir

***Inscription sous réserve de validation ANDPC

Le site de Thérapeutiques en Dermato-vénérologie

Une complémentarité
Revue + Site internet



- Vos articles publiés dans la revue depuis 34 ans
- Un puissant moteur de recherche avec une sélection par mots-clés
- Le feuilletage en ligne de la revue
- Les articles en HTML et PDF téléchargeables

Abonnement
gratuit
en ligne

<https://www.realites-dermatologiques.com>

La FMC du dermatologue d'aujourd'hui pour préparer la médecine de demain

Vendredi 17 octobre 2025

PEAU ET MÉDECINE INTERNE : DE L'ENFANT À L'ADULTE

Sous la présidence du Pr Didier Bessis

Allocution d'ouverture

D. Bessis

Mises au point interactives

09 h 15 – 10 h 30	▶ Du lupus érythémateux cutané au lupus systémique : démarche clinique et nouvelles perspectives de traitement	F. Chasset
	▶ Dermatomyosite : de l'enfant à l'adulte	D. Bessis

10 h 30 – 11 h 00

Pause

11 h 00 – 12 h 15	▶ Maladies auto-inflammatoires : quand le dermatologue doit-il y penser ?	S. Georgin-Lavialle
	▶ Peau noire et maladies systémiques, repenser le concept d'érythème	A. Petit

12 h 15 – 12 h 30

Discussion générale

12 h 30 – 14 h 00

Pause déjeuner

12 h 45 – 14 h 00

Symposia

Abbvie

Incyte

Sanofi

Novartis

Questions flash

14 h 00 – 15 h 30	▶ Corticothérapie orale chez l'enfant : principe de prescription dans les maladies systémiques	V. Hentgen
	▶ Muqueuse buccale et maladies systémiques, les essentiels	C. Girard
	▶ Vasculite cutanée induite par la cocaïne : clefs diagnostiques et conduite à tenir	K. Chevalier
	▶ CAR-T-cells et maladies auto-immunes, quel avenir ?	A. Maria
	▶ Autogreffe de cellules souches pour les connectivites : exemple de la sclérodermie	A. Maria

15 h 30 – 16 h 00

Pause

16 h 00 – 17 h 30	▶ Petits indices cutanés, grandes implications en médecine interne	D. Bessis
	▶ Urticaire neutrophilique : mythe ou réalité ?	J.-B. Monfort
	▶ Le syndrome VEXAS	T. Mahevas
	▶ Phénomène de Raynaud : que faire en pratique ?	J.-B. Monfort
	▶ Sarcoïdose à expression cutanée	M. Rybojad

17 h 30 – 18 h 15

Questions aux experts

SYMPOSIA
Vendredi 17 octobre 2025

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 1+2

**AGIR TÔT AUJOURD'HUI, POUR UNE RÉMISSION DURABLE DEMAIN
DANS LE PSORIASIS EN PLAQUE**

- Dr Xavier Marcellin, VILLEURBANNE.
- Dr Ines Zaraa, PARIS.
- Dr François Maccari, LA VARENNE SAINT-HILAIRE.

PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

Avec le soutien de **abbvie**

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 3 + 4

PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

Avec le soutien de  **Incyte
Dermatologie**

**SOLVE
ON.**

SYMPOSIA

Vendredi 17 octobre 2025

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 5

INFLAMMATION DE TYPE 2 : GESTION DE PEAUX EN RÉVOLTE

Modérateur : Dr Domitille Thomas-Beaulieu – CHI Poissy/ST GERMAIN-EN-LAYE

- **La dermatite atopique en pratique : stratégies gagnantes et pièges à éviter**
Dr Jérémy Gottlieb, CH NIORT.
- **Où en sommes-nous dans le prurigo nodulaire ?**
Dr Nour Mekki, HÔPITAL BICHAT, APHP.
- **Du nouveau dans la pemphigoïde bulleuse**
Dr Parna Moghadam, CH POISSY/ST GERMAIN-EN-LAYE.

Avec le soutien de **sanofi**

12 h 45 – 14 h 00
Salle AUBÉPINE 6+7

PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

Avec le soutien de  **NOVARTIS**

Nouveau



Ebglyss®
lebrikizumab

Précision et Contrôle
avec un dosage unique¹

EBGLYSS® est indiqué dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de l'adulte et de l'adolescent âgé de 12 ans et plus, pesant au moins 40 kg, qui nécessitent un traitement systémique¹.

Place dans la stratégie thérapeutique² :

Adulte : Traitement systémique de 2^{ème} ligne à réserver aux adultes atteints de dermatite atopique modérée à sévère en cas d'échec, d'intolérance ou de contre-indication à la ciclosporine.

Adolescent âgé de 12 ans et plus (poids ≥ 40 kg) : Traitement systémique de 1^{ère} ligne à réserver aux formes modérées à sévères de dermatite atopique de l'adolescent en échec des traitements topiques.

De plus, en l'absence de comparaison aux autres anti-interleukines (dupilumab, tralokinumab) et aux anti-JAK (upadacitinib, abrocitinib et baricitinib), la place du lebrikizumab par rapport à ces médicaments ne peut être précisée. Le choix du traitement systémique de 1^{ère} ligne doit prendre en compte la sévérité de la maladie, les caractéristiques du patient, les antécédents de traitements, les risques d'intolérance et les contre-indications aux différents traitements disponibles.

EBGLYSS® 250 mg, solution injectable en seringue préremplie : Remb Séc Soc à 65 % et Coll.

EBGLYSS® 250 mg, solution injectable en stylo prérempli : Remb Séc Soc à 65 % et Coll.



Médicament d'exception : prescription en conformité avec la Fiche d'Information Thérapeutique.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du produit sur le répertoire des médicaments du site internet de l'ANSM ou vers l'EMA en flashant ce QR code ou directement sur le site internet : https://www.ema.europa.eu/fr/documents/product-information/ebglyss-epar-product-information_fr.pdf

Liste I. Uniquement sur ordonnance.

Respecter les doses prescrites.

Prescription réservée aux spécialistes en allergologie, en dermatologie, en médecine interne ou en pédiatrie.

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament à votre Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

1. Résumé des Caractéristiques du Produit EBGLYSS® / 2. Avis de la Commission de la Transparence EBGLYSS® du 29 mai 2024



Le site de dermatologie
dermato.net

réalités

thérapeutiques en DERMATO-VÉNÉROLOGIE

Résonance

Quand la dermatologie fait écho

Présentiel, digital, papier : une immersion complète dans les congrès

**ENEZ RENCONTRER NOS
DERMATOLOGUES RÉDACTEURS
AU CONGRÈS EUROPÉEN
DU 17 AU 20 SEPTEMBRE, STAND G10
AUX JIRD LES 16 ET 17 OCTOBRE SUR
LE VILLAGE RÉSONANCE**



La campagne de diffusion de ce programme a reçu le soutien institutionnel des laboratoires



Johnson & Johnson

BIMZELX® INDiqué DANS LE PSORIASIS EN PLAQUES ET LE RHUMATISME PSORIASIQUE⁽¹⁾

Bimzelx®
(bimekizumab)

NOUVEAU 320 mg

en stylo ou seringue prérempli(e)

Le dosage **160 mg** est toujours disponible
en stylo ou seringue prérempli(e)



**1^{ER} ET SEUL* ANTICORPS MONOCLONAL AVEC UNE
DOUBLE INHIBITION SÉLECTIVE DE L'IL-17A ET L'IL-17F**



UNE EFFICACITÉ RAPIDE ET DURABLE**



+ DE 41 000 PATIENTS TRAITÉS EN EUROPE⁽²⁾

PSORIASIS EN PLAQUES :

BIMZELX® est indiqué dans le psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'adulte.⁽¹⁾

Place dans la stratégie thérapeutique⁽³⁾ : Traitement de 2^e ligne dans les formes modérées à sévères du psoriasis en plaques de l'adulte en cas d'échec à une 1^{re} ligne de traitement systémique non biologique et éventuellement à la photothérapie.

Remboursé à 65% selon la procédure des médicaments d'exception. Agréé aux collectivités.

RHUMATISME PSORIASIQUE :

BIMZELX® seul ou en association avec le méthotrexate, est indiqué dans le rhumatisme psoriasique actif chez l'adulte ayant eu une réponse inadéquate ou ayant été intolérant à un ou plusieurs traitements de fond antirhumatismaux (DMARDs).⁽¹⁾

Place dans la stratégie thérapeutique⁽⁴⁾ : **BIMZELX®** est un traitement de 3^e ligne du rhumatisme psoriasique actif chez les patients adultes ayant eu une réponse inadéquate ou une intolérance à un ou plusieurs traitements de fond (DMARDs) dont au moins un anti-TNF.

Conformément aux recommandations en vigueur, en cas d'atteinte psoriasique handicapante, on peut privilégier une anti-interleukine par rapport à un anti-TNF. Remboursé à 65% selon la procédure des médicaments d'exception. Agréé aux collectivités.

Médicament d'exception : prescription et remboursement en conformité avec la Fiche d'Information Thérapeutique en vigueur.

Liste I.

Prescription initiale et renouvellement réservés aux spécialistes en dermatologie, en rhumatologie ou en médecine interne.

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.



Pour une information complète sur BIMZELX®, consultez les mentions obligatoires disponibles sur le site internet de la base de données publique des médicaments (<http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>) :

- en flashant ce QR Code
- ou directement sur le site internet (<http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/index.php?page=1&choixRecherche=medicament&txtCaracteres=BIMZELX>).

Ces informations sont également disponibles sur le site internet UCB-France (<https://www.ucb-france.fr>).

* Ayant reçu une AMM dans les indications présentées. ** **BIMZELX®** a été associé à une apparition rapide de l'efficacité (p nominaux) et un maintien des réponses à la semaine 52 chez les répondeurs PASI 100, PASI 90, IGA 0/1 et PASI absolu ≤ 2 à la semaine 16 (analyse intégrée des études BE VIVID, BE READY et BE SURE). **BIMZELX®** a été associé à une apparition rapide de l'efficacité (p nominaux) pour la réponse ACR 50 chez les patients atteints de rhumatisme psoriasique dès la semaine 4 (étude BE OPTIMAL). Les réponses obtenues à la semaine 16 ont été maintenues jusqu'à la semaine 52 (critères exploratoires).⁽¹⁾

(1) Résumé des Caractéristiques du Produit BIMZELX®. (2) Données internes IQVIA – Janvier 2025, données pour toutes les indications confondues. (3) Avis de la Commission de la Transparence BIMZELX® du 15/03/2023 – HAS. (4) Avis de la Commission de la Transparence BIMZELX® du 27/03/2024 – HAS.



Inspired by **patients**.
Driven by **science**.

Possibilité d'inscription et de règlement en ligne sur : jird.info



■ Transport **AIRFRANCE** **KLM**

- ☐ Transport aérien : lors de la confirmation de votre inscription, un numéro d'agrément vous sera transmis. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens.

■ Hébergement

- ☐ La liste des hôtels proches du CNIT FOREST est disponible sur le site Internet : www.jird.info.
- ☐ Pour votre hébergement, vous avez la possibilité d'utiliser, si vous le souhaitez, la plateforme bit.ly/JIRD2025 à partir de notre site internet.

Vous pouvez scanner ce Qr Code ►



Possibilité d'inscription et de règlement en ligne sur www.jird.info (paiement sécurisé)
Les droits d'inscription offrent l'accès aux conférences et aux pauses déjeunatoires



Accès par les transports

- Métro ligne 1 (3 minutes à pied)
- RER A
- T2 – Grande Arche de la Défense

En voiture

- Accès par les autoroutes A14 – A86
Boulevard circulaire de la Défense
- **Parking visiteurs :**
Parking du CNIT
19, avenue de la Division Leclerc
92800 Puteaux



 **Opzelura®**
crème ruxolitinib 15 mg/g

MAINTENANT, VOUS POUVEZ

Les patients atteints de vitiligo n'avaient pas d'autre choix, sans traitement, que de vivre avec leur maladie.

Avec la mise sur le marché de Opzelura®, vous pouvez maintenant leur proposer une solution thérapeutique.⁽¹⁾

Opzelura® est indiqué pour le traitement du vitiligo non-segmentaire avec atteinte faciale chez l'adulte et l'adolescent à partir de 12 ans.⁽²⁾

Avant de prescrire, consultez la place dans la stratégie thérapeutique sur <https://www.has-sante.fr>.⁽³⁾

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament en flashant ce QR Code ou directement sur le site internet : <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>



Liste I.
Prescription réservée aux spécialistes en dermatologie. Médicament nécessitant une surveillance particulière pendant le traitement.

Médicament agréé aux collectivités et remboursement aux assurés sociaux depuis le 23 juillet 2024.
Taux de remboursement Sécurité sociale : 65 %.

1. Autorisation de mise sur le marché délivrée par l'EMA le 19 avril 2023
2. RCP Opzelura® en vigueur
3. Avis de la commission de la transparence du 18 octobre 2023 (disponible sur : <https://www.has-sante.fr>)

Incyte Biosciences France - 35 ter avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE - www.incyte.fr
Tél. : 01 71 10 93 00 - Fax : 01 71 10 92 99 Centre d'appel Incyte (Pharmacovigilance/Réclamation Qualité/Information Médicale) :
eumedinfo@incyte.com Tél. : 08 05 22 00 62 (gratuit) - 01 70 76 06 36 (payant)

 **Incyte
Dermatologie**